

Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)

Droit - Economie - Sciences Sociales

U.E.F.1 (6020)

Assas

Session : Septembre 2019

Année d'étude : Première année de Master sciences politiques et sociales mention Médias, information et communication

Discipline : *Cultural Studies* (Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)

Titulaire(s) du cours : M. Colin ROBINEAU

Document(s) autorisé(s) : Dictionnaire imprimé pour les étudiants non francophones

Durée de l'épreuve : 3 heures

Vous devez choisir soit le premier sujet, soit le second. Quel que soit le sujet choisi, le plan de votre travail doit être présenté en introduction. Vous devez sauter une ligne entre chaque partie et donner un titre à chaque partie. Merci d'écrire lisiblement et de vous relire avant de rendre votre texte.

Nombre de pages du sujet : 2

Sujet 1

*« Les cultures populaires ne sont évidemment pas figées dans un garde-à-vous perpétuel devant la légitimité culturelle [...] Le sociologue manquerait autre chose de la culture populaire s'il était incapable de faire l'hypothèse interprétative qu'une culture populaire est aussi capable de productivité symbolique lorsqu'elle oublie la domination des autres, et qu'elle parvient à organiser en cohérence symbolique, dont le principe lui est propre, les expériences de sa condition. » (Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le populaire*, Paris, Seuil, 1989.)*

A partir de cette citation, développez un propos argumenté, étayé par des références à des travaux empiriques et théoriques, sur la part d'autonomie relative des cultures populaires.

Sujet 2

En vous appuyant sur les auteurs, les enquêtes et les exemples de votre choix, montrez les apports des études de genre et, plus largement, de l'*intersectionnalité* à l'analyse des rapports sociaux et des formes de domination.